

## **A nouveau quelques informations !**

Chères, chers ami-e-s,

vous avez peut-être lu la communication du Conseil-exécutif bernois concernant le montant en espèces aussi pour les requérants dans le besoin hébergés à titre privé. Voir le communiqué sous :

[https://www.be.ch/portal/fr/index/mediencenter/medienmitteilungen.meldungNeu.html/portal/fr/meldungen/mm/2021/02/20210217\\_1731\\_bargeldauszahlung\\_undernothilfeauchfuerprivatuntergebrachteperson?cq\\_ck=1613579893067.html](https://www.be.ch/portal/fr/index/mediencenter/medienmitteilungen.meldungNeu.html/portal/fr/meldungen/mm/2021/02/20210217_1731_bargeldauszahlung_undernothilfeauchfuerprivatuntergebrachteperson?cq_ck=1613579893067.html)

C'est une décision positive, même si elle ne résout rien, car :

- Cela prolonge la mise en œuvre. Dans l'intervalle, les personnes logées à titre privé peuvent être contraintes de retourner au camp ou déportées.
- Le projet de loi ne s'appliquerait qu'aux cas relevant de l'ancienne loi - mais il y a aussi des personnes rejetées dans le cadre de la nouvelle procédure d'asile.
- Les requérants hébergés devraient vivre dans le même ménage que l'hôte. Situation difficile quand il s'agit d'une famille.

Mais il y a aussi des nouvelles réjouissantes :

- La famille Safaryan-Mikayelyan a enfin un contrat pour un logement privé. Le financement n'est pas assuré, puisqu'actuellement le montant en espèces n'est pas encore versé. Les dons sont les bienvenus. Nous récoltons actuellement des lettres de recommandations en faveur de la famille ainsi que des offres de travail pour les parents. Si quelqu'un désire soutenir ces démarches, merci de nous envoyer jusqu'à la fin de la semaine votre lettre, de préférence en pdf à [info@alle-menschen.ch](mailto:info@alle-menschen.ch).
- La famille Choten vit également dans un logement privé.
- Depuis peu, une famille d'origine kurde iranienne (père, mère et une enfant de 4 ans) habitent chez des hôtes à Reichenbach. Elle vivait auparavant dans le centre de Boujean. C'est l'association « Spiez-Solidar » qui aide la famille. L'enfant commencera l'école enfantine cet automne.
- Quelques personnes seules vivent aussi chez des privés.

## **Au sujet de l'école :**

Selon l'art.7, al1 de la loi sur l'école L'enfant fréquente l'école publique de la localité où il réside. Les communes peuvent conclure entre elles des accords dérogeant à cette règle.

Cela signifie que la commune où l'enfant vit – passe la plupart des nuits – est responsable de la scolarisation de l'enfant et, si le déplacement est trop difficile, doit

aussi organiser et financer le transport. Ce droit fondamental est valable aussi pour les enfants de réfugiés, enfants avec permis B, FL, F, N et – .

C'est l'office de l'école obligatoire et du conseil (OEKO) qui l'écrit.

**Mesures contre le covid** : alors que la centre de retour de Aarwangen a été placé en quarantaine, il y a eu très peu de cas de covid jusqu'à présent à Boujean. Cela peut s'expliquer par le fait qu'au maximum deux personnes vivent dans un container. Et le centre est dans une zone très venteuse.

Les **rencontres du jeudi à la Maison Calvin** ne peuvent actuellement pas avoir lieu, les locaux paroissiaux étant fermés. Mais nous avons continué presque chaque semaine de rencontrer une famille ou deux personnes pour une promenade ou une petite excursion. Nous apprenons ainsi à mieux nous connaître.

**Frais de déplacement** : l'année dernière la caisse Pestalozzi a versé 6'000 fr pour des abonnements et dans une moindre mesure des billets de bus. Nous avons l'intention d'entrer en discussion avec les transports publics biennois, le conseil municipal et d'autres instances pour demander des réductions et des dons en faveur de la mobilité.

Ce n'est pas normal que les dons pour requérants déboutés subventionnent les transports publics !

De nombreuses personnes, enfants et adultes, souffrent de **problèmes dentaires**. L'aide minimale apportée consiste à arracher la dent qui fait mal. Nous sommes en train de chercher des solutions mieux adaptées.

**Dons** : nous avons une garde-robe bien fournie à la Maison Calvin. Actuellement, nous n'avons pas besoin de vêtements.

**Par contre nous sommes à la recherche de chaussures** pour adultes, dames et messieurs.

Avec un **don en argent ou en bons de la Migros**, les déboutés peuvent très bien s'acheter ce dont ils ont besoin. Nous priorisons les bons Migros car on y vend ni tabac ni alcool.

Avec un don en argent, il est possible de financer des cours de langue, de sport, l'école à journée continue, etc.

Quelques personnes déboutées suivent un cours de langue, en partie offert gratuitement.

Les dons sont à verser à [www.alle-menschen./spenden-donations/](http://www.alle-menschen./spenden-donations/) et pour des dons précis voir avec [info@alle-menschen.ch](mailto:info@alle-menschen.ch)

Avec nos cordiales salutations, le team Alle Menschen/ Tous les êtres humains